



Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

À Sainte-Marthe-sur-le-Lac, on travaille en équipe dans un environnement de travail motivant afin de faire une différence pour les citoyens en leur offrant un milieu de vie à la fois stimulant, sécuritaire et épanouissant.

31.5 heures
par semainedétenir un permis
de conduire (classe 5)intérêt marqué
pour l'environnementavantages sociaux
concurrentielséchelle salariale de
63 342 \$ à 83 566 \$ / année

CONSEILLER EN ENVIRONNEMENT

Poste permanent à temps plein

DESCRIPTION

Ce qui t'attend

Travailler comme conseiller en environnement c'est se réaliser sous la responsabilité de la direction du Service de l'aménagement du territoire et du développement durable.

Dans ton rôle de conseiller tu seras amené, notamment, à travailler sur des dossiers de gestion durable des eaux pluviales avec divers intervenants, à coordonner des initiatives de verdissement et de protection de la biodiversité et à développer le réseau de mobilité durable de la ville.

Il s'agit d'un poste qui permettra de développer des projets environnementaux à diverses échelles, en plus d'assurer un suivi dans les dossiers courants, telle que la gestion des matières résiduelles, le tout en collaboration avec différents intervenants.

Principales responsabilités

- **Gestion des déchets** : Mise en place et suivi des politiques de gestion des matières résiduelles.
 - **Élaboration de politiques** : Proposition et mise en œuvre de politiques et de règlements municipaux en matière d'environnement.
 - **Protection de l'environnement** : Protection des milieux naturels, de l'eau et des espaces verts.
 - **Gestion de projets** : Gestion de projets environnementaux, suivi des budgets et des subventions.
 - **Sensibilisation et communication** : Information et éducation du public sur les enjeux environnementaux, organisation d'événements et de campagnes de sensibilisation.
 - **Animation de la CEMVEV** : Coordination des activités de la Commission en environnement et mise en valeur des espaces verts.
- Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction.

PROFIL RECHERCHÉ

- Détenir un diplôme d'études universitaires (BAC) ou un diplôme d'études collégial (DEC) en environnement ou tout autre combinaison de formation ou expérience équivalente;
- Être reconnu pour son esprit d'analyse, son leadership mobilisateur, son dynamisme, sa rigueur, son autonomie ainsi que son sens de la planification, de l'organisation et des priorités;
- Avoir une connaissance du milieu municipal et de la réglementation en urbanisme, en environnement et en développement durable;
- Excellente maîtrise de la langue française écrite et parlée;
- Posséder une expérience minimale de deux (2) ans dans une fonction reliée à l'environnement, idéalement dans une municipalité;
- Détenir une connaissance fonctionnelle et pratique de la langue anglaise parlée;
- Sens des communications interpersonnelles et être orienté vers la clientèle;
- Bonne connaissance des logiciels PG Solutions, de la suite Office et Adobe;
- Posséder un permis de conduire de la classe 5.

ENTRÉE EN POSTE : 6 JANVIER 2025

Les personnes désirant poser leur candidature peuvent le faire, **jusqu'au 6 décembre**, en toute confidentialité en transmettant leur candidature :

- **En personne**, au 3000, chemin d'Oka Sainte-Marthe-sur-le-Lac
- **En ligne**, en vous rendant au vsmsll.ca/emplois

La Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi et nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour une entrevue. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.